HUBERDEAU

MUNICIPALITÉ DE HUBERDEAU

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES
PAR LES PROJETS DE RÈGLEMENTS NUMÉROS 365-24, 366-24 ET 367-24

AVIS PUBLIC est donné que lors de la séance du 20 février 2024, le conseil municipal a adopté les projets de règlements suivants :

- **Premier projet de règlement numéro 365-24 ayant pour objet de modifier le règlement sur les permis et certificats numéro 198-02 afin d'encadre la construction de bâtiments complémentaires temporaires**.

- **Premier projet de règlement numéro 366-24 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 199-02 afin d'encadre la construction de bâtiments complémentaires temporaires**.

- **Projet de règlement numéro 367-24 ayant pour objet de modifier le règlement de construction numéro 201-22 afin de retirer une disposition sur la norme CSA.**

Les projets de règlements numéros 365-24 et 367-24 ne contiennent aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement numéro 366-24 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 9 avril 2024 à 18h30 au 101, rue du Pont, Huberdeau. Au cours de cette assemblée, on expliquera les projets de règlements et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ces projets sont disponibles au bureau de la municipalité, situé au 101, rue du Pont, Huberdeau ainsi que sur le site internet de la municipalité.

DONNÉ À HUBERDEAU,
ce 25e jour du mois de mars 2024.

Guylaine Maurice
Directrice générale adjointe / greffière-trésorière adjointe.